



EXTRAIT DE PÉTITION (Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 333 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE l'information publique en matière de prévention des maladies buccales est insuffisante;

CONSIDÉRANT QUE la majorité des citoyens présentent des maladies parodontales ou ont perdu des dents;

CONSIDÉRANT QUE de multiples études ont démontré clairement le lien entre les maladies parodontales et les maladies cardiovasculaires, pulmonaires, rénales et du système digestif;

CONSIDÉRANT QUE le traitement des organes buccaux demeure coûteux pour la plupart des Québécois;

CONSIDÉRANT QUE malgré la gratuité des examens annuels pour les enfants, les traitements d'hygiène connexes non couverts par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) demeurent un obstacle pécuniaire pour les parents;

CONSIDÉRANT QUE l'examen gratuit pour les enfants est insuffisant pour prévenir les maladies buccales;

CONSIDÉRANT QU'en éduquant et en encadrant le public, les réflexes d'une saine hygiène buccale peuvent être développés;

CONSIDÉRANT QUE la RAMQ ne couvre pas les soins préventifs et ne fait aucune économie en payant les soins curatifs des dents cariées des enfants, dirigés vers une adolescence et à une vie adulte garante d'une santé buccale hypothéquée;

CONSIDÉRANT les sommes importantes imputées sur le budget global de la santé par les impacts d'une mauvaise santé buccale, de par les effets indirects précités;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec de débloquer un budget dédié aux instructions d'hygiène dentaire pour nos enfants de 3 à 9 ans, afin qu'ils deviennent des adultes conservant leurs dents, à l'abri des maladies parodontales néfastes à leur santé générale.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Simon Jolin-Barrette
Député de Borduas

2016/12/09

Date de signature de l'extrait